CIMR
LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

CHARTE DE COMMUNICATION RESPONSABLE

Consciente de l'importance d'une communication responsable, la CIMR s'engage à adopter une approche éthique et transparente, en accord avec ses valeurs fondamentales de respect, d'intégrité et de clarté.

Cette charte a pour objectif de définir des principes directeurs clairs et précis pour guider toutes nos actions de communication. Elle constitue un cadre de référence pour toutes nos équipes et partenaires, et vise à assurer que nos messages soient non seulement exacts et transparents, mais aussi respectueux et inclusifs.

TRANSPARENCE ET VÉRITÉ

Exactitude des informations : Toutes les communications de la CIMR doivent être véridiques, précises et complètes.

Clarté et compréhensibilité : Les informations doivent être présentées de manière claire et compréhensible pour tous les publics.

Accès à l'information : Garantir un accès équitable à l'information pour l'ensemble des parties prenantes, en diversifiant et adaptant nos canaux de communication.

RESPECT ET ÉTHIQUE

Respect des parties prenantes : Respecter la dignité, la diversité et les droits fondamentaux de nos parties prenantes dans l'ensemble de nos communications, en promouvant une inclusion active et en évitant toute forme de discrimination ou de stigmatisation.

Éthique et intégrité : Adopter une attitude éthique dans toutes les communications, en évitant toute manipulation, désinformation ou publicité mensongère.

Protection des données : Garantir la confidentialité et la protection des données personnelles des clients et des partenaires.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Communication durable : Intégrer des pratiques de communication respectueuses de l'environnement, en réduisant activement notre empreinte écologique grâce à l'utilisation de supports numériques, de matériaux recyclés, et en optimisant les ressources pour un impact environnemental minimal.

Engagement social : Promouvoir les initiatives de la CIMR en matière de développement durable, d'inclusion sociale et de responsabilité sociétale (RSE).

INNOVATION ET ADAPTABILITÉ

Innovation : Encourager l'innovation dans les méthodes et les outils de communication , afin de rester en phase avec les attentes de nos parties prenantes.

Adaptabilité : Maintenir une veille permanente sur les évolutions technologiques et sociétales pour adapter en continu nos pratiques de communication.

PARTICIPATION ET DIALOGUE

Engagement des parties prenantes : Développer des canaux de dialogue interactifs et transparents avec nos parties prenantes, afin de recueillir leurs retours et d'améliorer en continu nos pratiques de communication, tout en renforçant leur engagement.

Feedback et amélioration continue : Mettre en place des mécanismes de feedback pour améliorer continuellement les pratiques de communication.